

284 *De l'Oraison Mentale*
esprit, puisque l'Eglise leur propose dans toutes les prieres certains objets & certaines pensées précises & déterminées. Il est clair, en troisieme lieu, qu'on ne doit pas dire qu'il ne faut point de méthode pour prier; puisque l'Eglise pratique & prescrit la plus facile, la plus précise & la plus particulière de toutes les méthodes, en fournissant aux fideles des paroles & des pensées sur les objets auxquels elle desire qu'ils s'appliquent, & l'idée des mouvements qu'ils doivent tâcher d'exciter en eux.

Et enfin il est visible qu'il y a peu de solidité dans ce que disent quelques-uns, qu'il ne faut point de méthode pour gémir. L'Eglise nous prescrit & nous porte à pratiquer une méthode de gémir, qui est de nous faire concevoir les objets dont on doit gémir, & de nous proposer un modele de ces gémissements, & qu'elle a pratiqué cette méthode depuis son établissement jusqu'à présent, & la pratiquera jusqu'à la fin du monde.

Ainsi la différence qu'il y a entre ces derniers temps de l'Eglise & les premiers, en ce qui regarde la priere, n'est pas qu'on ait commencé dans les

justifiée par les Peres. L. IV. 285
derniers siècles à prescrire des méthodes de Priere mentale, & qu'on ne l'ait point fait dans les premiers; mais c'est que dans les premiers on a cru devoir en proposer une très-facile & très-proportionnée à toutes sortes d'esprits, qui consiste à fournir aux fideles les pensées des choses auxquelles ils doivent s'appliquer; & les idées des mouvements qu'ils doivent avoir, en ne laissant plus au Saint-Esprit qu'à donner le seul mouvement du cœur. Au lieu que présentement elle laisse agir davantage leur propre esprit: ce qui est en quelque sorte leur donner moins de soulagement & moins de secours pour pratiquer l'Oraison mentale.

CHAPITRE III.

Combien les Peres ont fait état des bonnes pensées; & qu'il est permis de s'y appliquer & de les rechercher.

QUAND nous ne pourrions alléguer d'autorités particulieres pour justifier l'application aux bonnes pensées dans la pratique de l'Oraison,

286 *De l'Oraison Mentale*
il suffiroit de produire les principes généraux des Peres pour nous en convaincre, & pour nous donner droit de conclure qu'il est utile de prendre un temps chaque jour pour l'employer à la méditation des vérités de la foi, & sur-tout de celles qui nous sont le plus nécessaires pour le règlement de notre vie.

Car premièrement ils ont fait tant d'état des bonnes pensées, qu'ils ont cru que c'étoit une des principales choses que nous devons demander à Dieu; & c'est pourquoi saint Ambroise dans une Oraison par laquelle il finissoit ses Sermons, prioit Dieu, au nom de tout son peuple, qu'il lui plût de lui donner de bonnes pensées: *Spirituales cogitationes inserere.*

Et l'Eglise fait le même dans plusieurs de ses prieres; car elle demande à Dieu dans une de celles de l'Office, *la grace de penser toujours à des choses justes & raisonnables, afin de pouvoir suivre dans ses actions & dans ses paroles ce qui lui est agréable: Ut semper rationabilia meditantes, quæ tibi sunt placita & dictis exequamur & factis.*

Dom. 8, *post Pent.*
Et elle le prie dans une autre de lui donner par son esprit de saintes pensées

justifiée par les Peres. L. IV. 287
& de saintes actions. *LARGIRE nobis, quasumus, Domine, semper spiritum cogitandi quæ recta sunt propitius & agendi.*

Saint Augustin étoit persuadé que ces saintes pensées faisoient une partie de la félicité de cette vie. *Vous êtes heureux*, disoit-il à un de ses amis, *de penser à ces vérités; mais vous l'êtes encore davantage de les aimer: Fœlix es talia cogitando; amando felicior.* Il les regardoit comme la source de toutes les bonnes actions, & comme l'unique moyen d'éviter tous les péchés. *Il seroit impossible*, dit-il, *que l'on commît de méchantes actions, si on n'avoit que de bonnes pensées, puisque les actions naissent des pensées. Non potest fieri ut habeat mala facta qui habet cogitationes bonas, facta enim de cogitatione procedunt.*

Quand il veut proposer l'idée d'un homme de bien, il n'en propose point d'autre que celle d'un homme dont l'esprit est toujours attentif à la vérité éternelle, & qui la consultant sur toutes ses actions, ne fait que ce que lui prescrit cette vérité: *Constituamus enim talem sapientem cujus anima rationalis jam sit particeps incommutabilis æternæ.*

288 *De l'Oraison Mentale*
que veritatis, quam de omnibus actioni-
bus suis consulat, nec aliquid omnino
faciat, quod non ex ea cogitaverit esse
faciendum.

Il ne se contenté pas qu'on ait reçu de Dieu l'intelligence de la vérité; il veut qu'on la reçoive continuellement, & qu'on boive toujours dans la source de la lumiere éternelle, ce qui ne se fait que par une application continuelle à cette lumiere: *Non sufficit accepisse intellectum, & Dei testimonia didicisse, nisi semper accipiat & quodammodo semper bibatur de fonte lucis aeternae.*

Saint Basile propose pour remede des distractions, de tenir son esprit appliqué sans relâche à la pensée des œuvres & des bienfaits de Dieu, à le louer & à lui en rendre grace.

D'autres, comme S. Bernard & S. Pierre Damien, exhortent à penser sans cesse à la Passion de Jesus-Christ; & il paroît que c'étoit la dévotion des premiers Chrétiens, dont saint Clément dit dans son Epître à ceux de Corinthe, qu'ils avoient toujours *Jesus-Christ crucifié devant les yeux.*

Mais parce que les nécessités de la vie & les diverses occupations auxquelles elles engagent, font sortir l'ame

justifiée par les Peres. L. IV. 289
l'ame d'elle-même, & que lui fournissant d'autres objets qui l'attirent & la remplissent, elles étouffent ces bonnes pensées, & affoiblissent par conséquent les délices du cœur, qui s'entretiennent par ces pensées; saint Augustin dit qu'il faut remédier à cet affoiblissement, qui est une fuite toute naturelle de ces occupations, en prenant tous les jours des temps réglés pour la priere; & c'est une des principales utilités qu'il remarque dans ce saint exercice, que de renouveler ainsi dans l'ame les desirs & l'amour des choses célestes, & d'empêcher que les soins de la terre ne les diminuent, & ne les éteignent même entièrement.

Mais quoique saint Augustin parle de toutes sortes de prieres & principalement des vocales, il est clair néanmoins qu'il veut que ce soient des prieres accompagnées de pensées, & que c'est par le moyen de ces pensées qu'il croit que la priere produit cet effet. Car il ne regarde pas la priere en ce lieu-là comme un moyen d'obtenir de Dieu la grace de ne point se laisser affoiblir par les distractions de la vie; mais comme un exercice spirituel opposé à cette dissipation, qui purifie &

Tome II.

N

Epist. 127^a

soutient l'ame par lui-même, parce que c'est une application à Dieu & aux choses du Ciel.

Epist. 121. Dieu, dit ce saint Docteur, ne nous oblige pas de prier, afin que nous lui fassions connoître nos desirs, puisqu'il ne peut les ignorer; mais il veut que ces desirs soient excités par nos prieres, afin que notre ame soit mieux disposée à recevoir ce qu'il est disposé de nous donner. Et c'est pourquoi nous avons aussi des temps & des heures réglées pour prier Dieu, afin qu'étant avertis par la signification de ces paroles, nous fassions réflexion sur notre avancement dans ce desir, & que nous tâchions de l'augmenter & de l'enflammer encore davantage en nous. De plus, comme le desir de la vie éternelle vient à se refroidir par les soins & les affaires du monde, nous appellons notre esprit à certaines heures à la priere comme à notre principale affaire; afin de nous avertir nous-mêmes par les paroles que nous prononçons dans ces prieres, de tenir nos esprits attentifs à l'objet de nos desirs, de peur que si nous n'avons soin de renouveler de temps en temps ces desirs, ils ne viennent à se refroidir, & enfin à s'éteindre tout-à-fait.

Le moyen donc d'exciter & de rallumer ces desirs, est, selon saint Augustin, de s'appliquer à leur objet. *In id quod desideramus intendere.* Ce sont ces avertissements que nous recevons par les paroles même des prieres, qui font cet effet. C'est pourquoi le même saint Augustin veut, ou que ce soit l'affection qui forme ces paroles, ou que l'affection suive les paroles, afin de s'enflammer davantage. *Verba affectus orantis vel precedendo format, consequendo attendit ut crescat.*

Ainsi encore qu'il y ait des prieres qui sont en quelque sorte sans pensées, ce ne sont point celles auxquelles le commun des fideles doit se porter. Ce peuvent être des prieres extraordinaires, auxquelles Dieu élève quelques ames qu'il conduit par des voies qui ne sont pas communes. Mais quand il s'agit des prieres que les Saints ont regardées comme des secours de l'infirmité humaine, comme le remède des distractions, comme le moyen ordinaire de faire croître en soi l'amour de Dieu, il faut reconnoître que ce sont des prieres accompagnées de pensées, & que c'est par le moyen de ces bonnes pensées qu'elles produisent

292 *De l'Oraison Mentale*
en nous l'effet pour lequel les Saints nous conseillent d'y avoir recours.

Comme il est donc clair que les bonnes pensées purement intérieures, telles que celles qu'on a dans l'Oraison Mentale, sont aussi propres à exciter ces affections & ces mouvements, que celles qui s'impriment dans l'esprit par les paroles que l'on prononce; on ne doit point croire qu'elles soient moins autorisées par les principes des Peres.

En un mot, il importe peu de quelle sorte on excite ces pensées: si c'est en prononçant des paroles, ou en les formant seulement dans son esprit, pourvu que les pensées fassent l'effet que l'on veut en tirer; & tout ce qui autorise l'utilité des bonnes pensées, les autorise en toutes les manieres que nous pouvons les avoir.

CHAPITRE IV.

Que la maniere dont les Peres ont lu & prescrivent de lire l'Écriture-Sainte, autorise l'Oraison Mentale.

MAis il n'est pas besoin d'autre chose pour justifier cette pratique que l'exemple même des Saints,

justifiée par les Peres. L. IV. 293
& des regles qu'ils nous donnent pour lire l'Écriture; qu'ils l'ont lue en esprit de priere, qu'ils y ont cherché les regles de leur conduite, qu'ils se sont nourris des vérités qu'ils y trouvoient, & que ce qui distingue les Commentaires qu'ils nous ont laissés de ceux de quelques nouveaux Critiques, c'est qu'il ne paroît dans ceux des Critiques qu'une science seche & stérile; au lieu que ceux des Peres sont tous remplis de l'onction dont ils se remplissoient eux-mêmes par la maniere avec laquelle ils la lisoient.

Si l'on demande donc des modeles & des exemples d'Oraisons Mentales dans les anciens, il n'y a qu'à produire tout l'ouvrage de saint Augustin sur les Pseaumes, & tout ce qu'il a fait sur S. Jean; puisque ces ouvrages sont les fruits de ses prieres, & qu'il n'y disoit à son peuple que ce qu'il avoit médité en la présence de Dieu.

On n'a qu'à produire de même ce que saint Ambroise a écrit sur saint Luc & sur divers Pseaumes, les ouvrages de S. Chrysostôme sur la Genese, sur S. Matthieu, sur S. Jean, sur les Epîtres de S. Paul, & presque ce que tous les autres Peres nous ont